

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

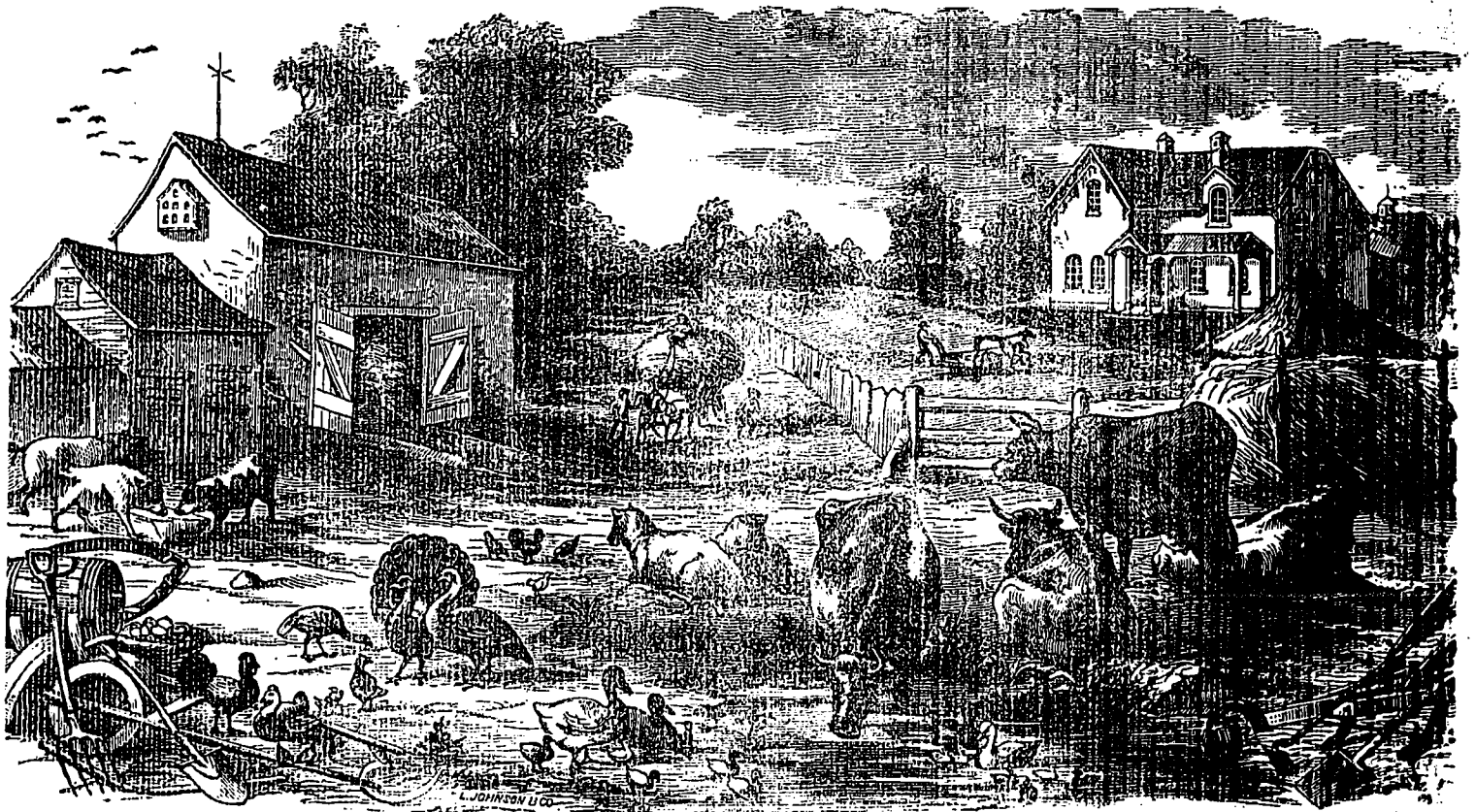
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



# JOURNAL D'AGRICULTURE.

*Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]  
Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]*

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 19 Janvier 1870. No. 16



## JOURNAL D'AGRICULTURE.

*Conditions.*—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *franco* au

*Journal d'Agriculture.*

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par *Casimir Lussier* dans la maison en briques de *H. J. Dolgerty* coin nord des rues *Guicodet* et *St. Hyacinthe*.

### CONSEILS POUR LE MOIS DE JANVIER

Ayez une maison bien chaude afin de dépenser moins de combustible et de mieux vous prémunir contre les rigueurs de l'hiver; pour cela, ayez des châssis et des portes doubles; cette dépense se trouvera compensée par l'épargne que vous ferez dans l'espace de deux années. Si vous construisez une maison, ayez bien soin de ne point négliger ce point important; vous en ressentirez même les avantages pendant l'été, puisque votre maison n'en sera que plus fraîche.

—Les fermiers, qui pendant l'hiver, gardent leurs animaux dans des étables bien chaudes y gagnent sous un double rapport: leurs animaux se portent mieux et mangent moins.

—Si vous désirez que vos poules pondent des œufs pendant la saison rigoureuse, tenez les bien chaudement et donnez leur de la viande à manger.

—Si vous avez une pompe, garantissoz la contre la gelée; cela vous sera beaucoup plus facile et moins dispendieux que de la faire dégeler.

—Voyez à ce que vos cheminées soient bien nettoyées et que tous vos tuyaux soient bien en règle, c'est-à-dire qu'ils soient propres, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, bien attachés assez éloignés de toute matière combustible, et non percés.

—Faites vos provisions de bois, quand les chemins sont bons. Si vous vous servez de charbon, achetez en pendant l'été, tandis qu'il est à bon marché.

—Gardez votre bois à l'abri du mauvais temps: du bois mouillé donne peu de chaleur et beaucoup de trouble,

—Ne vous servez pas de mauvais pétrole pour vos lampes, car il y a danger d'explosion. Quand vous les remplissez de cette huile, ne le faites pas à proximité du feu, ou quand elles sont encore allumées: éteignez les toujours auparavant.

*De l'Almanach du Protecteur Canadien*

**SUGGESTIONS UTILES.**—Toutes les vues du cultivateur doivent se porter vers les moyens d'obtenir le plus d'engrais possible : tout ce qui peut contribuer à augmenter la masse et la qualité du fumier mérite une grande attention.

Les fermes dont les principales récoltes consistent en foin, doivent être entourées d'un plus grand nombre d'étables que celles dans lesquelles on s'attache particulièrement à la culture des céréales. On doit aussi diviser la basse-cour en deux parties, car il importe de séparer le jeune bétail du vieux : à l'aide de cette séparation on retirera un plus grand bénéfice, surtout si une seule fontaine bien disposée fournit d'eau les deux basses-cours, afin d'abreuver les bestiaux sur le lieu, car en les envoyant à un abreuvoir voisin on perd beaucoup d'engrais.

Le bassin à fumier doit être un peu profond : il sera avantageux d'en couvrir le fond d'une couche d'un pied d'épaisseur de sable, mélangé avec un tiers de terre grasse, si on peut s'en procurer dans la localité : par cette précaution les liquides sont toujours retenus.

Si le bétail reste toute l'année dans l'étable, cette opération doit se renouveler au printemps et à l'automne ; dans le cas contraire, une seule est suffisante. Chaque fois que la basse-cour est nettoyée, on retire du fond du bassin une quantité considérable d'excellent fumier qui peut servir d'engrais pour les prairies ; ensuite, on y jette de nouveau du sable et de la terre.

Il est inutile de présenter tous les avantages qui résultent de cette méthode ; elle ne peut être appréciée que par ceux qui l'ont pratiquée. On obtient par là une plus grande quantité de fumier, et la basse-cour est maintenue plus sèche et dans un état plus salubre qu'elle ne pourrait l'être par tout autre moyen, surtout si l'on a soin de diriger toutes les eaux des étables dans un réservoir à purain. A défaut de ce réservoir, on doit donner un écoulement suffisant pour faire arriver l'eau jusque sous le fumier.

Aussitôt que la rigueur de la saison ou le manque de pâturage oblige à rentrer les bestiaux, il est alors plus avantageux de les renfermer dans la basse-cour, et de leur donner du foin ou des racines, selon la nourriture que l'on a adoptée. Chaque jour, on fait sortir dans les cours le bétail, pendant les heures de soleil, et on lui donne à manger, en disposant des râteliers sur

le fumier, afin que le bétail, en mangeant, le piétine et le dispose à la fermentation par cette espèce de périssement. L'expérience prouve en général, que le fumier répandu sur les terres avant d'avoir fermenté, est moins bon que celui qui a éprouvé une prompte fermentation, étant mêlé avec une petite partie de la litière des animaux.

Il faut avoir soin, lorsque les animaux sont rentrés à l'étable, ou disposés sous les hangars, de les attacher ; les vaches et les veaux profitent mieux et perdent moins de fourrages qu'en les laissant libres.

En réservant la paille comme nourriture pour les bestiaux, au lieu de la laisser fouler en litière, le déchet qu'on éprouve n'est pas aussi grand, et l'on obtient un meilleur fumier. Des agronomes distingués préfèrent ce dernier aliment, en le donnant avec des racines, au foin, qu'ils regardent, en général, comme une nourriture peu avantageuse pour le cultivateur. Ils remplacent la paille de litières par des herbes moins précieuses.

Lorsqu'on considère la méthode ordinaire l'employer la paille, il n'est pas étonnant qu'on en fasse si peu de cas pour la nourriture des bestiaux ; la paille forme souvent, et très mal à propos, dans beaucoup de fermes, la seule nourriture du bétail, et contribue à le faire dépérir, surtout si elle est grossière et mal battue ; elle n'est pas assez nourrissante pour être donnée seule. Les animaux nourris de cette manière sont en si mauvais état, lorsqu'on les fait sortir au printemps pour les mener paître, qu'il leur faut deux ou trois mois pour être parfaitement rétablis ; ce qui fait beaucoup de tort au jeune bétail, et occasionne un déficit considérable dans le bénéfice du cultivateur : mais lorsqu'on ajoute à cette nourriture des navets, des carottes, des choux, et des pommes de terre, ou des betteraves, et qu'on les proportionne à la nature du bétail, on voit les animaux s'améliorer de jour en jour, pendant l'hiver. Il sera toujours de l'intérêt du cultivateur de suivre cette méthode, une fois qu'il l'aura adoptée, parce qu'il entretiendra la race de ses bestiaux en bon état, surtout ses jeunes bêtes, qui lui procureront plus de bénéfice, en ce qu'il pourra les vendre dans tous les temps. Il est du reste reconnu que les animaux gras consomment moins de fourrage que ceux qui sont maigres, et profitent davantage.

Nous omettons encore aujourd'hui, plusieurs articles préparés pour ce numéro, afin de donner place à toutes nos correspondances. Parmi ces dernières, on remarquera celle de M. Vandandaigue.

M. Vandandaigue est un ancien cultivateur de Belœil. Toujours, il a combattu les projets des personnes qui ne lui semblaient pas comprendre les véritables intérêts de l'agriculture, et toujours, il l'a fait avec cette sincérité et cette franchise naturelle au canadien, et qui va quelquefois jusqu'à rudoyer même les personnes qu'on estime, et que l'on sait bien disposées. Ainsi, par exemple, il est possible qu'on trouve dans la correspondance de M. Vandandaigue, publiée dans ce numéro, des expressions quelque peu sévères à l'égard de personnes qui veulent, nous n'en doutons pas, l'avancement de l'art agricole.

Mais quand l'on a passé toute une vie à travailler pour le succès d'une cause, il est bien naturel, qu'au moment où l'on se croit prêt à perdre les fruits de tant d'efforts, l'on dise nettement sa pensée.

La *Minerve* du 14 courant nous annonce en ces termes, la formation de club agricole dans le comté de Chambly, semblables à celui que les cultivateurs de St. Dominique ont organisé dans leur paroisse, il y a une quinzaine de jours.

« Nous apprenons que la société d'agriculture du comté de Chambly, du sein de laquelle sont déjà parties tant d'heureuses initiatives, sous l'inspiration éclairée de M. B. Benoit, M. P., a chargé ce monsieur d'organiser des soirées agricoles, dans le comté. Quelques agronomes éminents seront invités à donner des lectures ou entretiens dans les cours de l'hiver à Longueuil, puis l'été prochain à Chambly. D'après ce que nous apprenons, on y abordera les sujets les plus pratiques ; et nous ne pouvons que concourir dans les vœux exprimés par le comité du Conseil Agricole sur l'instruction agricole, en attendant les meilleurs résultats d'une telle pratique. Nous savons que M. Benoit ne fait rien à demi et qu'il a l'énergie de pousser jusqu'au bout ce qu'il entreprend dans le sens du bien public. Nous lui saurons gré de cette nouvelle tentative qui ne peut que susciter des initiateurs dans les autres comtés. »

Nous félicitons sincèrement M. Benoit du zèle qui le dévore pour le progrès de l'agriculture. Par son dévouement si complet à la cause agricole, qui nous l'espérons, ne sera pas sans résultats, il s'acquiert des mérites que personne ne saurait lui contester.

## APICULTURE.

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

*Considération sur les abeilles. Nécessité de bien les soigner et de ne jamais les tuer.*

L'intérêt de l'humanité est essentiellement lié à la pratique générale de la justice et de la bonté envers tous les êtres, notamment envers les animaux gros ou petits, et dans tous nos rapports avec eux.

Appliquons à l'abeille, en la prenant pour exemple, ces principes qui pourraient s'appliquer à tous les insectes, si nous connaissions les utiles fonctions que le Créateur attribue à chacune de leurs nombreuses familles.

Les abeilles sont destinées, dans l'ordre naturel, à extraire des plantes, le miel et la cire, à user de ses deux substances, d'abord pour se nourrir et se loger, puis à placer l'excédant à notre portée pour satisfaire à nos propres besoins, sous une foule de formes. Elles savent mieux que tous les naturalistes sur quelles plantes, sur quelles parties, dans quelle saison, à quelle heure du jour elles peuvent trouver leur précieux butin.

N'est-il pas évident dès lors que tuer une abeille sans nécessité, par plaisir, par légèreté ; que la blesser, la mutiler ou lui causer une souffrance quelconque qui altère ses facultés et déprécie sa valeur ; que même la troubler dans son travail en l'effarouchant, en la chassant d'une fleur ou d'un arbuste dont elle tire le miel ou la cire, etc ; que seulement troubler le repos et la sécurité dont elle a besoin pour reprendre son important travail, c'est nuire injustement, non seulement à l'animal, mais à la société qui attend ses produits ; à la société que l'on prive aussi du travail que l'insecte alors n'exécute pas, ou qu'il exécute moins bien que si l'on eût agi envers lui avec la justice, la bonté, la prudence et la circonspection qui lui étaient dues.....

Ce n'est pas seulement dans les champs, prés, bois, jardins et vergers etc., où les abeilles accomplissent leur tâche, qu'on doit tendre à leur égard, comme avec tous les animaux, au double but de la justice et de l'utilité communes : c'est surtout dans l'habitation qu'on leur prépare et où elles

viennent si fidèlement déposer à notre profit le produit de leur travail extérieur.

Il faut donc, d'une part, que la ruche soit construite de manière à ce qu'elles y puissent vivre, se mouvoir et travailler le plus commodément possible ; d'autre part, qu'elle soit placée dans un lieu sain, bien aéré, bien éclairé, où elles puissent jouir de la chaleur et se préserver du froid et de la violence du vent.

Il faut aussi ne jamais les aborder brusquement, mais toujours doucement ; ne leur parler ou ne parler devant la ruche qu'avec calme et bienveillance, car la brusquerie ou la colère trouble à la fois leurs jouissances et leurs travaux : on viole ainsi à leur égard le double principe du *devoir* et de l'*utilité*.

L'homme n'a encore que peu étudié et apprivoisé l'abeille ; il la soigne mal et dirige très-imparfaitement ses travaux. Cependant, on peut déjà comprendre le *droit* de cet insecte et notre *intérêt* à être juste envers lui. La même réflexion s'applique sans contredit à tous les insectes : l'homme est destiné à les connaître, à les soigner tous, à diriger et utiliser leurs travaux.....

La conception et la direction des grands travaux sont le principe du *progrès* : ils préparent à l'avenir des jouissances dont le présent est privé ; mais les travaux les plus obscurs ne sont pas moins essentiels, puisque, en satisfaisant aux besoins les plus urgents, ils sont le principe de la *conservation*. Que serions-nous tous, que seraient les plus grands hommes, sans les travaux journaliers des plus petites ménagères et des derniers ouvriers en tous genres ? Que serait le progrès, sans la conservation ? Ce serait l'édifice sans fondement, c'est-à-dire l'impossible.

D'une part, l'abeille nous enseigne l'utilité des plus petits travaux et la fécondité qui sort de l'union, dans un même but, des plus petites forces et des plus minimes instincts ; d'autre part, elle nous donne l'exemple d'un travail commun, continu, courageux et persévérant, exécuté avec autant de zèle, de soins et d'activité dans l'intérêt général, actuel et futur, que celui dont le travailleur isolé profite immédiatement et principalement. Elle est ainsi l'image de l'ordre harmonieux qui existerait dans la nature et dans la société, si l'homme ne le troublait pas par sa

méchanceté, par sa paresse et par l'ignorance, qui suit fatalement ces deux vices capitaux. Le travail par association n'est si puissant et si fécond, que parce qu'il a pour mobile l'accord des travailleurs dans l'esprit d'ordre, de justice et de bonté, qui ne veut l'univers que pour le bonheur de tous les êtres.

Imitons donc l'abeille, en travaillant autant et aussi bien pour les autres que pour nous seuls, en coordonnant nos efforts avec les leurs, en subordonnant nos intérêts particuliers à l'intérêt général et le présent à l'avenir : de là seulement, sortiront le progrès et le perfectionnement de la société ; toutes les théories sociales qui ne s'appuient pas sur cette base sont vaines ou subversives, parce qu'elles ne sont pas conformes à ce plan général, à cet ordre universel auquel tous les êtres, depuis le plus grand jusqu'au plus infirme, doivent concourir chacun selon sa nature et sa position. LE PROTECTEUR

Belœil 12 janvier 1870.

Je crois qu'il vous fera plaisir d'apprendre que M. Brillon, notaire de Belœil, a fait l'acquisition à la ferme de M. Cochrane de Compton, d'une magnifique vache qui lui a coûté cent piastres, et un superbe bélier *Cotswold* du prix de soixante et quinze piastres. La vache devra donner dans le courant d'avril, un veau dont le père est le fameux taureau nommé *Duc de Horndale* appartenant à M. Cochrane.

M. Brillon a aussi fait venir de la ferme de N. P. Boyer & cie, de Parkeston, en Pensylvanie, un cochon qu'on peut dire être un bijou dans son espèce ; il est de race *White Chester* dont la valeur est inappréciable tant pour la qualité de la viande que pour l'économie ; car je ne connais pas de race de cochon à laquelle la nourriture fasse plus de profit ; j'en ai eu l'expérience moi-même, et l'expérience de tous ceux qui ont déjà eu de ces cochons de M. Brillon confirme la même chose.

Quant aux autres animaux dont je vous ai plus haut parlé, je ne peux rien vous en dire, car qui ne connaît la supériorité des vaches Durham ? Quant aux moutons *Cotswold*, si je les juge par celui que possède M. Brillon, pour la qualité de la laine, la forme de l'animal et sa grosseur, il ne peut être que très-avantageux d'en faire l'acquisition.

UN AMATEUR.



Nous n'avons guère besoin de dire ce que représente la gravure ci-dessus : nous sommes certains qu'en l'apercevant, nos lecteurs vont se dire : "quelle étable mal tenue ? Voyez en effet, tous ces animaux pêle-mêle dans un seul appartement ! Ce sont les vaches et les moutons couchés à l'arrière des chevaux ; ce sont les poules juchées, les unes sur un perchoir placé à une hauteur qu'elles ne peuvent atteindre qu'après avoir tiré bien des plans, et s'être donné beaucoup de troubles, les autres sur le dos des chevaux ou des vaches !

Maintenant, en dehors du bâtiment, on voit d'abord, à droite, des amas de paille qui se perd, et dans laquelle les pourceaux vont se faire des nids—à gauche, de chaque côté des portes, on aperçoit des tas de formiers qui sont à la voile d'intercepter le passage. Et ces perches qui accotent le pan de la bâtisse, et les petits cochons, au poil hérissé, et qu'il nous semble entendre crier, quelle opinion tout cela donne-t-il de l'agriculteur à qui peut appartenir cette dépendance ?

Il n'est pas étonnant que les animaux soient excessivement maigres, comme ceux qui sont représentés dans la gravure, quand un cultivateur n'est pas plus soigneux que celui que l'on voit aller porter à boire à ses animaux, et qui paraît être si misérable.

Maintenant, nous demanderons à nos lecteurs s'il y en a parmi eux dont les établissements sont en aussi mauvais ordre que celui dont nous venons de faire voir le triste état ? Nous aimons à croire le contraire ; toutefois, nous les prions tous de ne pas se faire illusion. Nous leur présentons dans les gravures dont notre feuille est aujourd'hui ornée, deux miroirs qui ne manqueront pas de leur être bien utile, s'ils ne veulent pas en détourner à dessein leur regard.

Nous concevons fort bien que tout cultivateur ne peut se donner toutes les commodités désirables ; il n'est pas donné à tout le monde de posséder assez de richesses pour faire les améliorations que l'on sent nécessaires. Mais, il est certaines choses que tout le monde peut et doit faire : C'est d'être propre, soigneux, vigilant. Ainsi, quand le battage se fait, ne peut-on pas rentrer immédiatement la paille, et en prévenir ainsi la perte ? Ne peut-on pas attacher ses animaux chacun dans leur part ? Ne peut-on pas faire en sorte que les alentours des bâtiments soient tenus proprement ? Ne pourrait-on pas prévenir des faits comme celui que nous allons rapporter, et que nous avons vu de nos yeux ?

C'était le lendemain du jour de l'an. Nous étions sorti de la ville pour aller

rendre visite à un ami de la campagne. Ce jour-là, on s'en rappelle, il tombait une pluie abondante et froide. Cependant, nous vîmes à un endroit, trois vaches à la porte de la grange, exposées aux mauvais temps.

Eh ! bien, nous le demandons, n'eût-il pas été facile au propriétaire de ces animaux de les mettre dans leur étable, et de les sauver ainsi d'une pluie qui leur causait un si grand tort ?

Bien souvent on entend les cultivateurs se plaindre quand il arrive quelque malheur à leurs animaux : "C'est comme un sort" disent-ils ; qu'ils songent donc que ce sort n'est rien autre chose que leur imprévoyance, leur négligence.

Un établissement mal tenu diminue de moitié la valeur de son propriétaire aux yeux des passants, et même de ceux qui le connaissent.

Au contraire, un établissement tenu proprement, comme celui représenté dans la seconde gravure, indique toujours l'aisance, et prévient en faveur de l'homme soigneux à qui il appartient.

Que nos lecteurs aient donc toujours à cœur de bien entretenir les dehors et les dedans de leurs bâtisses et d'avoir bien soin de leurs animaux. Il leur en reviendra toujours une invincible confiance de la part de leurs concitoyens, et un grand bénéfice, en qu'ils auront toujours de bons animaux dont ils pourront en tout temps se débarrasser sans dommage ; et, au surplus, ils subiront moins de pertes.



Messieurs les Rédacteurs,

Un membre distingué des chambres locale et fédérale, qui s'intéresse tout spécialement au succès de la classe agricole, a bien voulu m'obliger en m'adressant quelques observations sur mon petit travail. Il aimerait tous les deux ans, ou un peu plus rarement, une exhibition d'animaux et de produits agricoles. Qu'il veni le accepter mes sincères remerciements pour sa critique judicieuse et pour la manière tout à fait délicate dont il s'est servi pour me la donner. J'ai partagé les mêmes opinions; je les aurais encore, si les sociétés d'agriculture n'étaient dans des circonstances tout exceptionnelles et aussi dangereuses, si elles n'étaient point, en un mot, sous le coup d'un arrêt de mort clairement énoncé. Pour les grands maux les grands remèdes. Le naufragé saisit avec empressement une planche de salut, s'il peut la rejoindre, sans s'occuper d'en saisir une plus jolie, plus à son goût. C'est sous ce point de vue et en considérant le tombeau qui leur est préparé que je me suis placé pour trouver le moyen de les sauver de la mort. L'an dernier, la chambre d'agriculture a voulu passer un règlement qui ôtait toute rétribution à chaque souscripteur du montant de sa souscription en graines de millet et autres, ou en semences de grains améliorés ou importés. C'était la ruine non d'une société, mais de toutes les sociétés de campagne. Un amendement pour leur remettre un écu en graines comme sus fit, n'a pu passer qu'à près une lutte longue et acharnée, chaudement soutenue par les membres praticiens contre ceux qui n'avaient que la théorie. Le conseil d'agriculture composé à peu près des mêmes éléments et d'un surcroît de membres forts en théorie, ont pour but, paraît-il, d'employer les octrois des sociétés en fermes modèles et à macadamiser les chemins. Des personnes respectables m'ont assuré que deux de ses membres ont dit, l'un, dans une réunion dans le comté de Verchères, qu'il n'y aurait plus d'argent pour les sociétés, l'autre dans une assemblée publique dans le comté de Chambly, que le conseil voulait employer les octrois à établir des fermes modèles et à macadamiser les chemins. Ceci n'est pas seulement la ruine complète des sociétés de campagnes, mais de toutes, sans exception, celles des gros villages et des villes, comme celles de campagne. Les sociétés Nos. 1 et 2 du comté de Verchères, réunies par la législature, passèrent un règlement au goût de la société No. 1 qui avait la majorité des directeurs. Ce règlement avait pour but d'ôter toute rétribution à chaque souscripteur. Il n'y eut de souscriptions payées, cette année là, que par ceux qui ne connaissaient pas ce règlement, par quelques seigneurs, ou quasi petits seigneur, et par quelques autres membres réfractés qui prévoyaient bien qu'on ne renouvelait pas ce règlement une autre année. Donc, bien peu d'argent, et tous de dire hautement: on ne nous y reprendra pas une autre année. Le quasi seigneur, moteur du règlement, a eu assez de déboires et de regonlades qu'il n'a pas été tenté d'y retourner. La moitié de la rétribution retranchée, l'an dernier par la chambre d'agriculture, a fait qu'il n'y a eu que bien peu d'argent payé pour les souscriptions, comparativement aux autres années. Donc, si le conseil met son plan à exécution, point d'argent

pour les sociétés; or point d'argent, point de Suisses. Point d'argent, point de sociétés. Elles sont mortes.

Nos législateurs qui ont tous les pouvoirs, qui ont dans leurs mains les destinées de la Patrie, verront-ils cet état de choses d'un œil indifférent. Non, certainement non. Ils se monteront à la hauteur de leur position, dignes du mandat dont ils ont été chargés, surtout, s'ils reconnaissent que les sociétés ont fait du bien, qu'elles en font, qu'elles peuvent en faire davantage. Sir Geo. E. Cartier à qui rien ne résiste, et tant d'autres braves champions, seront comme toujours à leur poste au premier rang dans la mêlée. Il ne peut pas oublier que c'est dans son comté que la première société a pris naissance, qu'elle est la mère de toutes les sociétés de campagne, puisqu'elles ont pris ses moyens d'actions, son levier, son mobile, pour s'organiser pendant que le gouvernement avait été impuissant jusqu'alors à les établir, malgré son désir, ses efforts et son argent. Les cultivateurs de son comté se rappellent avec bonheur ses conseils, ses sacrifices, ses largesses, pour la faire prospérer.

Mais les sociétés ont-elles vraiment fait du bien ou seulement du puf? L'ancien Caton a dit, et l'expérience prouve qu'il avait raison, que la meilleure culture est celle qui fournit les meilleurs pâturages! Eh! bien, messieurs, pour ne parler que de quelques-unes des sociétés que je connais, et il doit y en avoir bien d'autres, je dirai que tout observateur impartial n'a pas pu s'empêcher d'être frappé du changement opéré dans les comtés de Rouville, Bagot et Verchères, depuis l'apparition des sociétés; que grand nombre de pâturages y sont luxurieux, au point qu'avant que les ardeurs du soleil les aient brûlés, ils offrent l'apparence de ces bonnes prairies où l'on pourrait faire récolter du foin. L'amélioration du bétail et des céréales a suivi celle du sol.

Le conseil d'agriculture, mu par un désir irrésistible de faire progresser l'agriculture, ne trouve pas que les sociétés donnent un résultat satisfaisant associé aux sacrifices qu'elles imposent. Je suis de son opinion et suis persuadé qu'il a parfaitement raison. Que ces messieurs du conseil, dotés des plus grands talents, veuillent bien pardonner à un humble cultivateur qui, comme le rat du bon Lafontaine a à peine mis le nez hors de son trou et qui cependant ose apprécier et juger ses actes. La solution est facile. Les sociétés en général ont eu pour but l'amélioration du bétail par l'éclat des exhibitions et l'appas des primes pour les plus belles têtes et les meilleurs produits agricoles, voulant amener l'amélioration du sol par ces procédés. Ils ont commencé par là fin, ils ont mis la charrue devant les bœufs. Cela me fait l'effet en un mot, d'un homme qui partant pour voyage, s'embarquerait dans une voiture sur laquelle on n'aurait point attelé de chevaux. Les quelques sociétés dont j'ai parlé, ont suivi une route diamétralement opposée. Elles ont commencé par le commencement: l'amélioration du sol; se servant de l'éclat des exhibitions pour frapper l'esprit et le diriger vers l'amélioration du sol, son grand point de mire.

Les exhibitions ont bien d'autres inconvé-

nients déjà bien connus; elles sont quelque fois entachées de scènes peu flatteuses, pour ne pas dire dégoûtantes. On m'a assuré même que dans un comté du district de Montréal, l'argent de la société a été durant quelques années, enveloppé et empoché par une dizaine de riches égoïstes, pour leurs propres affaires, sans trop s'occuper des progrès de l'agriculture. Pour ces raisons faut-il mettre ces sociétés de côté? Non certes. Car, le conseil d'agriculture a les moyens de prévenir les abus, et de surveiller l'emploi de l'argent. Quant à la route à suivre pour que les sociétés produisent les meilleurs résultats, s'il m'est permis d'en tracer une, je le ferai dans le but d'inviter d'autres plus capables que moi à donner un meilleur plan pratique, revêtu du sceau de l'expérience. Je répéterai ce que j'ai déjà dit: mettre en jeu l'intérêt personnel par l'appât d'un gain certain, offert à tous et à chacun en particulier; en faisant briller le précieux métal aux yeux de tous, en l'offrant à tous, même au pauvre locataire d'un arpent, s'il veut, et s'il peut le gagner; en rétribuant chaque souscripteur au moins de tout le montant de sa souscription, 20 en offrant un grand nombre de primes pour les portions de terre les mieux cultivées. On va me dire comme on me l'a déjà dit, que c'est trop simple, que c'est une petite spéculation bonne pour commencer. Messieurs, depuis que le monde est monde, on a pris de la nourriture, on a mangé pour soutenir son corps, et lui donner des forces: c'est bien simple, et le bon effet en a été prouvé depuis des milliers d'années, et quelqu'un n'a-t-il jamais pensé à faire autrement. L'armée française, si renommée par la capacité et le grand nombre de héros qu'elle a enfantés, au nombre desquels ma pensée me fait voir en ce moment un St. Arnaud, habile et vaillant général, franc catholique, l'idole de ses soldats, escaladant le premier Malakof, et du haut de la tour commandant ses soldats par ces mots électriques, à moi mes enfants, à moi ceux qui m'aiment, et tous de s'élançant, et de se précipiter sur les remparts et la place imprenable est emportée; l'armée française, dis-je, doit son prestige de grandeur au même principe: l'intérêt personnel mis en jeu vis-à-vis de tous, en ouvrant la porte de l'avancement à tout militaire, jusqu'au dernier soldat, ne donnant les honneurs et les grades qu'au vrai mérite, à ceux-là seuls qui les ont gagnés par les talents, la capacité sur le champ de bataille. A-t-elle abandonné cette conduite parce qu'elle a produit de trop bons effets?

Le plan proposé a eu les meilleurs résultats dans toutes les sociétés où il a été mis à exécution avec prudence et précaution. Le parallèle surtout des sociétés No 1 et 2 du comté de Verchères doit le prouver à la satisfaction des plus difficiles. Pour quelles raisons ne pas l'essayer, le laisser de côté, pour prendre quelques théories pour le moins douteuses, peut-être bien dispendieuses.

Je voudrais donc que l'on ferait en sorte que tout agriculteur, même le plus pauvre, pût concourir, avec des chances de succès. C'est en intéressant ainsi directement et personnellement, tout individu, qu'on obtiendra les résultats que l'on désire.

Un respectable et judicieux cultivateur de Belœil, qui avait un des premiers planté sa tente au milieu des forêts vierges des concessions de



la paroisse, avait acquis une grande fortune et possédait dans sa demeure de beaux trésors vivants qui donnaient les plus belles espérances pour l'avenir. Ce Monsieur, Louis Beaudry, recevait beaucoup de visiteurs, qui quelquefois ne dédaignaient pas de faire la cour à son aimable progéniture. Parmi ces visiteurs, un jeune Monsieur, bien mis, qui avait voyagé et parcouru du pays, et avait fait provision de maintes recettes, se mit à les étaler, et à bâtir quelques châteaux en Espagne. Le brave cultivateur le laissa lui-même débiter quelque temps, puis il lui dit : monsieur, vous avez de bien beaux plans, mais où sont vos preuves, qu'avez-vous fait. Notre jeune monsieur, un peu surpris, n'avait qu'un bel habit fin et une montre au gousset. Messieurs les auteurs et les pères du programme du conseil, qui paraissez avoir en approchant les idées, les vues du savant Rôvd. Monsieur Tassé; qui dans son désir ardent et son enthousiasme du progrès, ne trouve rien, absolument rien de bien bon dans l'agriculture, même dans les grands dévouements de l'Assomption et de Ste. Anne, vous serez bien assez bons de permettre que l'on vous demande vos preuves; si vous en avez d'autres à exhiber que celle d'une école d'agriculture qui n'a vécu que juste le temps nécessaire pour culbuter des hauteurs de la théorie dans la poussière du néant? Vous paraissez vouloir faire faire une agriculture dans une sphère aérienne, nous approcher du Ciel. Ah! le Ciel c'est bien beau, ça doit être bien bon! Je voudrais bien y monter aussi moi, mais pas avec ma charrue, mes bœufs, et mes chevaux: Si vous voulez Messieurs que nous profitions, nous pauvres petits cultivateurs canadiens, de vos grands talents, de votre grande érudition, de votre exubérance d'imagination, daignez vous abaisser; descendre... descendre jusqu'à cette terre, que nous foulons de nos pieds, la seule que nous puissions cultiver, sans quoi vos grandes théories ne seront pour nous que des théories creuses..... sans fond.

A. VANDANDAIGUE.

10. Nous donnons aujourd'hui deux gravures. Nous ne pouvons en promettre à chacun de nos Nos. mais nous espérons pouvoir en publier de temps à autre.

Monsieur l'Editeur du *Journal d'Agriculture*:

Comme vous paraissez aimer à avoir quelques petits détails sur des sujets qui sont propres à être discutés dans votre journal intéressant, je me fais un plaisir aujourd'hui de vous rapporter quelques petits accidents qui prouvent la bravoure et la force des volailles-games. Il y a deux ans, j'ai importé d'Angleterre un coq et des poules de la race si bien connue, sous le nom de *Derby Game* [après le Lord Derby]. Ce voyage m'inquiétait un peu, car ayant donné un haut prix pour ces volailles rares, j'étais désireux de les rendre à terre en parfaite santé; toutefois elles arrivèrent saines et sauvées. Mais le

lendemain de mon arrivée, je trouvai mon coq à se battre avec un de mes autres; je l'enlevai de suite, mais quel fut mon chagrin: j'avais peine à le reconnaître, lui la veille, si joli, si fier et vraiment si beau, maintenant tout défiguré; il porte le nom de "Rugby." Il avait la partie inférieure du bec cassée; dans trois semaines, il guérit, mais n'ayant que la partie supérieure du bec; l'autre n'a jamais repoussé; il vit encore et jouit d'une parfaite santé. Son adversaire s'est cassé la partie supérieure du bec, et après quelque temps le bec lui a repoussé. Pourquoi cette différence? Je ne puis l'attribuer qu'à la présence de la chair qui est assez considérable à la partie inférieure du bec, ainsi qu'à l'adhérence de la langue tandis qu'il n'y a pas de chair à la partie supérieure du bec. J'ai annoncé dans plusieurs journaux d'agriculture des œufs de ces poules à vendre; je suis fâché de dire que je n'ai pas été beaucoup encouragé, quoique mon "Rugby" ait gagné le premier prix à l'exhibition Provinciale à Montréal en 1868 et ait été beaucoup admiré. La seule vente que j'ai fait est d'un de ses fils, l'autre jour, pour une bagatelle de six piastres, et quelques œufs. Les œufs sont vraiment délicieux, et les poules faciles d'entretien; la chair est bien meilleure que celles d'autres poules. Espérant que vous ne serez pas fatigués de ces quelques remarques.

Votre humble serviteur NEMO

#### SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

A une assemblée générale des membres de la société d'agriculture du comté de Richelieu, tenue en la salle publique de la paroisse de Ste. Victoire, le vingt-sept de décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis pour former le bureau de direction de la dite société pour l'année 1870.

J. A. Dorion, de St. Ours, président.  
J. Bte. Nault, de St. Marcel, vice do  
C. Harpin, de Sorel, secrétaire-trés.  
Alfred Rivard, de St. Aimé, Félix Peltier de St. Robert, Michel Magnan de Ste. Victoire, Alexis Langevin de St. Roch, Pierre Arpin de St. Ours, Pierre Latraverse de Sorel, et Léon Chapdelaine de St. Ours, ont été nommés directeurs.

—A l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Champlain, tenue à Batiscan, le 27 du mois dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs:

Président, Hon. J. J. Ross.  
Vice-Président, F. Filteau, Ecr.  
Secrétaire-Trésorier, R. Trudel, Ecr.  
Directeurs, —MM. A. R. Laféche, F. X. Trudel, E. Rinfret, J. et Frs. Trudel, N. Gagnon, J. St. Arnaud, Ol. Frigon, Elie Lajoie, O. Montplaisir, P. Lahaio, U. Brunel et J. M. Montigny.

A une assemblée générale d'ament convoquée des membres de cette société tenue à Notre-Dame de Lévis mercredi le 23 décembre 1869, les messieurs dont les noms suivent ont été élus unanimement pour ériger la société.

Président.—E. H. Marecau, écuyer, de Saint-Henri.

Vice-président.—M. Claude Lemieux de N. D. de Lévis.

Secrétaire-Trésorier.—L. N. Carrier, écuyer, N. P. de Saint-Henri.

Directeurs.—MM. Benjamin Moffette Saint-Nicolas; Narcisse Cantin, Saint-Romuald; Isaac Cantin, Saint-Jean-Christostôme; Octave Hallé Saint-Etienne; Antoine Hallé Saint-Lambert; Pierre Bilodeau Saint-Henri; Isidore Bégin, N. D. de Lévis, et J. B. Nolin Saint-Joseph de Lévis.

—L'assemblée générale annuel des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier pour l'élection des officiers et directeurs pour l'année courante, a eu lieu au village de la Pointe Claire, le 30 du mois dernier, sous la présidence d'Alix Sommerville, Ecuyer, président de la dite Société.

Le secrétaire commença par soumettre à l'assemblée le Rapport du Comité et l'état des comptes par lequel il fut constaté que le montant des recettes pour l'année écoulée a été de tant \$972.69 et celui des dépenses de \$531.73 donné en prix, laissant en caisse un surplus de \$440.96. Lesquels rapports et état furent unanimement adoptés. Ensuite, il fut procédé aux élections comme suit:

Président: Alex. Sommerville, Ecr., Lachine, réélu; Vice-Président, Jean Baptiste DeCelles, Ecr., Ste. Anne; Secrétaire-Trésorier: N. M. LeCavalier Ecr., St. Laurent réélu.

Directeurs: MM. André Bishop, Guil Lecavalier, Jr. St. Laurent; Benjamin Lefebvre, Jean Baptiste O. Martin, Lachine; G. N. Urgèle Valois, Pierre Jubenville, Pointe Claire, et Xavier Chaurette, Ste. Geneviève.

Puis le secrétaire donna lecture et communication à l'assemblée de deux circulaires à lui adressées par le Secrétaire du conseil d'agriculture dont l'une informant cette société qu'il se chargerait d'importer, pour ce Comté un étalon percheron ou Normand, pour la somme de \$650 et l'autre, faisant connaître les résolutions adoptées dans une assemblée du dit conseil d'agriculture concernant l'exposition des terres les mieux tenues et les mieux cultivées.

Après une discussion assez longue, il fut résolu à l'unanimité:

Qu'il est désirable que l'assemblée laisse aux directeurs la charge de répondre à ces circulaires.

—Les élections de la société d'agriculture du comté de St. Maurice ont eu lieu le 31 décembre 1869. Le résultat a été comme suit:

Président, C.G. Lajoie, écr., ex-M.P.P.  
 Vice-président, H. L. Héroux, écr.  
 Secrétaire-Trésorier, F. E. Milot, écr.  
 Directeurs.—MM. Louis Lami et Olivier Lesieur, Yamachiche; Antoine Gauthier et Joseph Lacerte, St. Barnabé; Antoine Garceau et N. R. Dufresne, de la Pointe-du-Lac; Pierre Lacerte, St. Sévère.

Assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Verchères No. 1, tenu à Verchères dans la salle d'audience de la Cour de Circuit le 27 décembre 1869.

M. le Président ayant exposé aux membres présents les diverses opérations de la société, ainsi qu'un état détaillé des recettes et des dépenses constatant en faveur de cette société une balance de \$907.17/100;

Hubert Larose, écr., propose, secondé par Pierre Chicoine écr., que les comptes tels que rendus, trouvés corrects, soient approuvés et acceptés.

Proposé par Joseph Dansereau, secondé par Hubert Larose :

Que les membres de cette société croient hautement exprimer leur satisfaction de la nomination de son président depuis plusieurs années, L. H. Mas-sue écr., comme membre du conseil d'agriculture. Sa position sociale, son dévouement à la cause agricole et aux intérêts de cette société en particulier, lui donnaient droit à cette distinction, et cette société est heureuse de le voir dans une position à lui continuer ses services.

M. le Président ayant donné lecture de la circulaire du conseil d'agriculture, il est proposé par Honoré Chagnon, secondé par Joseph Lamoureux.

Que cette assemblée est d'avis qu'il n'est pas possible de se conformer, dans cette partie du comté, aux restrictions que comporte le règlement dont il est question en cette circulaire, et qu'il sera d'ici à longtemps impossible aux membres de cette société, de concourir aux prix qui sont offerts, les 6ème, 10ème, 13ème, 15ème et 16ème règles ne pouvant recevoir d'application, vu la nature particulière du sol.

Proposé par Honoré Chagnon, secondé par Joseph Dansereau.

Que c'est l'opinion de cette assemblée, que l'emploi qui a été fait chaque année de la souscription des membres de cette société, en graines améliorantes, a contribué à l'avancement de l'agriculture et à l'amélioration des terres, que ce système ne peut être tout-à-coup changé sans entraîner de graves inconvénients, et qu'il est désirable qu'il soit continué.

Proposé par Honoré Chagnon, secondé par Pierre Chicoine.

Que cette assemblée convaincue de la bonne volonté de ceux qui sont chargés de ses intérêts, et reconnaissante des efforts qui ont été faits pour améliorer sa position, et venir en aide à la classe agricole, se permet de solliciter

après de qui de droit, comme améliorations très désirables.

1o Une aide suffisante, pour l'établissement d'un chemin macadamisé, sur le fleuve, de Sorol au village de Longueuil, attendu que le comté de Verchères a eu bien peu souvent occasion de prendre sa part dans les octrois du gouvernement pour l'ouverture des chemins et qu'il importe avant tout, d'attacher au sol ceux qui déjà sont établis, en permettant d'écouler plus facilement leurs produits, et par là d'augmenter d'autant leur fortune.

2o Une cadastration prompte des propriétés pour les fins d'enregistrement, qui diminuera considérablement l'incertitude des prêteurs et les frais auxquels sont entraînés les emprunteurs, ce qui est souvent une cause de ruine, retombant plutôt sur le cultivateur que sur tout autre.

3o L'imposition d'une taxe élevée sur tous les changeurs d'argent et les bureaux de change, qui, dans des vues de spéculation, ont intérêt à faire durer, aussi longtemps que possible, les embarras actuels dans la circulation de l'argent.

4o Certaines mesures qui permettent aux meilleurs conditions possibles, l'écoulement des grains et animaux aux marchés des Etats-Unis, comme la voie la plus expéditive, et la seule qui, généralement, puisse payer et donner de la valeur à nos propriétés.

On procède ensuite à l'élection des officiers et directeurs pour l'année 1870.

Proposé par Hubert Larose, secondé par Joseph Dansereau, que L. H. Mas-sue, écr., de Varennes, soit réélu président.

Proposé par Joseph Amiot, secondé par Joseph Dansereau, que Clément Chabot, écr., de Contrecoeur, soit réélu vice-président.

Proposé par Pierre Chicoine, secondé par Clément Dansereau, que A. C. Larose, de Verchères, soit réélu secrétaire-trésorier.

Proposé par Joseph Dansereau, secondé par Honoré Chagnon, que les MM. suivants soient nommés directeurs : MM. Thimothé Dansereau, Pierre Dansereau et Hubert Bertrand, pour Verchères; M. A. Girard et J.Bte. Beauchemin pour Varennes, et Clément Dansereau et Joseph Lamoureux pour Contrecoeur.

Proposé par M. A. Girard, secondé par Clément Dansereau, que les procès-verbaux de la présente assemblée, soient adressés à la Semaine Agricole et au Journal d'Agriculture.

Proposé par Joseph Lamoureux, secondé par Clément Dansereau, que l'assemblée s'ajourne; et l'assemblée s'ajourne.

A. C. LAROSE,  
 SEC. TRÉSORIER.

BULLETIN COMMERCIAL.

—La pluie et le mauvais temps de samedi ont empêché le marché d'être considérable. Peu de monde, peu d'effets, bons prix.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 6
Avoine par 35 lbs.....	0 1 6
Pois par 66 lbs.....	0 3 9
Graine de lin.....	0 6 6

St. Hyacinthe 15 Janv 1870.

FARINE—Fleur, ex. superfine..	34 50 a 4 55
“ en poche p 100 lbs	2 20 a 2 50
GRAINS—Orge par minot....	0 50 a 0 77
Avoine do .....	0 25 a 0 30
Gaudriole do .....	0 35 a 0 45
Pois do .....	0 75 a 0 90
Blé do .....	1 10 a 0 00
Blé d'inde do .....	0 90 a 0 00
Sarrasin do .....	0 50 a 0 00
Graine de mil .....	0 00 a 0 00
VOLAILLES—Dindes par couple	2 00 a 2 50
Oies do .....	1 00 a 1 50
Canards do .....	0 40 a 0 50
Poules do .....	0 40 a 0 70
Poulets do .....	0 20 a 0 35
VIANDES—Bœuf à la livre ....	0 25 a 0 10
Do par quartier ..	0 4 a 0 0
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre.....	0 10 a 0 15
salé .....	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs.....	9 00 a 12 00
DIVRES—Patates au minot....	0 60 a 0 75
Beurre en livre ....	0 15 a 0 25
Do en tinette....	0 19 a 0 00
Sucre d'érable .....	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine....	0 20 a 0 00
Suif la livre.....	0 15 a 0 0
Foin par 100 bottes...	4 0 a 6 0
Paille do .....	0 0 a 0 0
Choux la pièce.....	0 0 a 0 10
Miel la livre.....	0 10 a 0 12
Savon do .....	0 10 a 0 00
Oignons la tresse....	0 12 a 0 0
do minot.....	0 00 a 0 0
Fèves le pot.....	0 6 a 0 8
do minot....	1 00 a 0 0
Laine.....	0 30 a 0 40
Navets la pièce.....	0 2 a 0 5
Pommes par minot..	0 60 a 1 50
do quart..	3 00 a 4 0
Tabac par lb.....	0 10 0 12

St. Jean, 15 Janv 1870.

Fleur, par quart .....	4 75 a 5 00
par 100 lbs .....	2 35 a 2 50
de blé d'inde p. 100 lbs..	2 00 a 2 10
de sarrasin do .....	1 90 a 2 00
Avoine, par 40 lbs .....	0 30 a 0 35
Orge, 56 .....	0 56 a 0 65
Graine de lin .....	1 25 a 1 40
de mil .....	1 70 a 1 70
Pois, par minot .....	0 66 a 0 75
Blé, do .....	1 00 a 1 15
Blé d'inde par 56 lbs .....	0 70 a 0 77
Sarrasin 50 .....	0 40 a 0 45
Œufs par douzaine .....	0 18 a 0 25
Volailles par couple .....	0 35 a 0 40
Poulets do .....	0 20 a 0 30
Oies do .....	0 90 a 1 20
Dindes do .....	1 25 a 2 50
Pigeons do .....	0 10 a 0 10
Beurre frais par livre.....	0 18 a 0 22
salé do .....	0 17 a 0 19
Saindoux do .....	0 20 a 0 03
Miel do .....	0 10 a 0 10
Patates .....	0 40 a 0 50
Lard frais par 100 lbs .....	9 00 a 10 00
mess par quart .....	25 00 a 30 00
Bœuf par 100 lbs.....	4 50 a 5 00
Foin do bottes .....	4 00 a 5 00
Paille do .....	2 00 a 2 50
Bois à la corde.....	2 00 a 4 00



Montréal 15 Jan 1870.

FARINE—Blé par 100 lbs.	12 0 a 12 6
Farine d'avoine.	8 6 a 9 8
Do de blé d'Inde.	9 6 a 10 6
Do de sarazin.	9 6 a 10 6
GRAINS—Blé par minot.	0 0 a 0 0
Orge do	2 0 a 2 6
Pois do	3 3 a 3 6
Avoine do	1 6 a 1 0
Sarazin do	2 3 a 2 0
Blé d'Inde	4 0 a 4 6
LEGUMES—Patates au sac.	4 0 a 4 3
Fèves par minot.	0 0 a 0 6
Oignons par tresse.	0 5 a 0 0
LAITIÈRE—Œufs par doz.	1 2 a 1 0
Beurre frais par lbs.	1 3 a 1 9
Do salé do.	0 10 a 1 9
Fromage do	0 0 a 0 7
DIVERS—Sucre d'érable do.	0 6 a 0 7
Miel	0 6 a 0 0
Saindoux par lbs.	0 0 a 1 8
VIANDES—Bœuf à la livre.	0 5 a 0 8
Lard do	0 7 a 0 3
Mouton à la livre.	0 4 a 0 7
Agneau au quartier.	2 6 a 6 6
Veau à la livre.	0 6 a 0 0
Lard frais par 100 lbs.	50 0 a 52 0
Bœuf do	25 0 a 30 0
VOLAILLES—Dindes par couple.	10 0 a 12 0
Dindes jeunes do	6 0 a 8 3
Oies do	7 0 a 10 0
Canards do	3 0 a 4 0
Poules do	2 6 a 3 0
Poulets do	2 0 a 3 0
GIBIERS—Canards sauvages.	2 0 a 3 0
Pigeons	1 0 a 0 0
Perdrix	3 3 a 3 6
Lièvres couple.	1 6 a 0 0

Québec, 15 Janv 1870

FLEUR—extra supérieure.	\$6 25 a 6 50
Extra.	5 50 a 5 60
Fancy.	5 10 a 5 20
Superfine No 1.	5 00 a 5 25
Do forte.	5 25 a 5 50
Do No 2.	4 60 a 4 80
En poche No 1 p 100 lbs.	2 40 a 2 50
Grain p bri de 200 lbs.	6 20 a 5 25
Farine d'avoine.	5 40 a 5 50
Do de blé d'Inde, blanc.	
par 200 lbs.	4 10 a 4 20
do do do jaune.	4 0 a 4 10
VIANDES—Bœuf par 100 lbs.	7 00 a 8 00
Do par livre.	0 6 a 0 04
Mouton do	0 7 a 0 0
Agneau par quartier.	0 65 a 0 72
Lard frais par 100 lbs.	8 00 a 9 03
Do par livre.	0 8 a 0 10
Lard salé do	0 10 a 0 10
Jambon frais.	0 11 a 0 10
Do salé fumé.	0 13 a 0 19
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs.	0 a 14 9
Do par lbs.	0 13 a 0 10
Morue verte par bri.	5 30 a 5 50
Do en paquet.	5 50 a 5 60
Do par lbs.	0 2 a 0 2
Morue sèche par quintal.	5 25 a 5 52
Huile de morue par gallon.	0 58 a 0 65
Hareng du Labrador.	5 25 a 5 50
DIVERS—Beurre frais par livre.	0 20 a 0 20
Do salé do	0 18 a 0 18
Volaillies par couple.	0 50 a 0 50
Dindes do	2 00 a 2 50
Oies do	1 25 a 1 50
Canards do	0 60 a 0 70
Patates par minot.	0 55 a 0 60
Oignons par baril.	3 00 a 3 25
Avoine par minot.	0 40 a 0 42
Orge do	0 60 a 0 70
Œufs, par doz.	0 18 a 0 20
Fromage par lbs.	0 14 a 0 16
Sucre d'érable p lbs.	0 8 a 0 9
Pommes par bri.	4 00 a 5 00
Laine p lbs.	0 28 a 0 30
Pois par cordes, 2 1/2 p.	3 20 a 3 60
Foin par 100 bottes.	5 0 a 7 0
Paille do	3 00 a 4 00
EAUX—Vertes, inspect, p 100 lb.	8 0 a 9 00
De moutons, non prép. ch.	0 75 a 1 00
De veau do p lb.	0 12 a 0 14

Sorel, 15 Janv. 1870.

Fleur par quart.	5 00 a 5 25
do do cent lbs.	2 00 2 50
do Bled d'Inde do.	1 70 1 80
Avoine par 40 lbs.	0 30 0 25
Orge par 56 lbs.	0 75 0 00
Mil par 48 lbs.	1 00 1 25
Pois par minot.	0 70 0 80
Bled do do.	1 40 0 00
Bled d'Inde, do do.	0 80 0 90
Sarrasin, do do.	0 50 0 60
Patates do do.	0 60 0 70
Œufs par douzaine.	0 17 0 20
Volaillies par couple.	0 50 0 60
Oies do do.	0 80 0 00
Dindes do do.	1 50 2 00
Pigeons do do.	0 20 0 25
Beurre frais par lb.	0 20 0 25
do salé do.	0 17 0 18
Saindoux par lb.	0 17 0 20
Miel do do.	0 19 0 12 1/2
Lard frais par cent lbs.	10 00 11 00
do mess par quart.	25 00 26 00
Bœuf par cent lbs.	6 00 7 00
Foin par cent bottes.	5 00 6 00
Paille do do.	3 00 2 50
Bois à la cord.	4 50 5 00

Sherbrooke, 15 Janv 1870

Bœuf—par quartier.	5 @ 7
do livre.	5 @ 10
Mouton.	4 @ 6
Agneau.	5 @ 7
Lard par livre.	9 @ 10
Beurre—en tinette.	18 @ 20
do par livre.	20 @ 23
Fromage.	6 @ 12
Œufs.	20 @ 25
Dindes par lb.	12 @ 15
Poulets.	30 @ 50
Oies.	20 @ 09
Patates mint.	40 @ 50
Sucre d'érable.	6 @ 9
Sarasin.	40 @ 00
en fleur par poche.	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot.	34 @ 40
Laine.	25 @ 26
Foin, par ton.	\$ 8 @ 10
Paille do.	\$ 6 @ 0
Bois—dur, sec.	\$ 3 @ 00
do vert.	\$ 2 @ 03
Miel, la boîte.	00 @ 00

Montréal 15 Jan 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.	\$6 a \$7
2me qualité.	5 a 6
Vache à lait.	25 a 40
Extra.	40 a 60
Veaux, 1re qualité.	10 a 12
2me qualité.	6 a 8
3me qualité.	3 a 6
Moutons, 1re qualité.	6 a 8
2me qualité.	5 a 6
Agneaux, 1re qualité.	3 a 4
2me qualité.	2 a 3
Coehons.	10 a 18
Foin, 1re qualité par 100 lbs.	7 a 6
2me qualité.	6 a 7
Paille, 1re qualité.	5 a 2

Montréal, 15 Jan 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A.	la livre 22 a 00
Do No 2.	do 20 a 00
Œrtono No 1.	21 a 00
Do No 2.	18 a 20
Vache cirée, légère.	40 a 41
do do pesant.	35 a 38
Veau ciré.	60 a 70
Cuir à harnais.	25 a 39
Buffle.	le pied 14 a 15
Pebble.	14 a 15
Vache en Kid.	14 a 00
Vache fendue.	la livre 27 a 30
Patent uni.	le pied 18 a 20
do carlé.	17 a 18
Peaux de mouton pesantes.	livre 20 a 25
do do légère.	25 a 30
Peaux vertes, No 1.	la livre 8 a 00
No 2.	7 a 0
salées.	9 a 10

MARCHE DE ST. CESAIRE.

[Préparés spécialement pour le Courrier.]  
St. Césaire, 15 Janvier 1870.

Peu de monde aujourd'hui sur le marché a cause du mauvais état des chemins, et les prix sont restés les mêmes.

Fleur—Farine de blé, par p1000.	\$2 50 a 2 90
d'Avoine do	2 00 a 0 00
de Sarasin do	2 00 a 0 00
Grains—Blé par minot.	0 00 a 0 00
Pois do	0 90 a 0 85
Orge do	0 00 a 0 60
Avoine do	0 30 a 0 35
Sarasin do	0 00 a 0 60
Lin do	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do	0 80 a 0 90
Gaudriole do	0 43 a 0 44
Légumes—Patates do	0 50 a 0 55
Fèves do	1 40 a 0 00
Oignons do	1 00 a 1 20
LAITIÈRE—Œufs par doz.	0 19 a 0 20
Beurre par lbs.	0 18 1/2 a 0 20
do salé en tinette.	0 18 a 0 21
Divers—Sucre d'érable par lbs.	0 11 a 0 12
Miel do	0 10 a 0 00
Saindoux do	0 20 a 0 21
Suif la livre.	0 09 a 0 10
Lard frais par 100 lbs.	8 00 a 9 00
Bœuf par quartier.	0 05 a 0 06
moutons do	0 42 a 0 60
Bœuf à la livre.	0 05 a 0 06
Lard par livre.	0 12 1/2 a 0 13
Lard salé par livre.	0 12 1/2 a 0 13
Livre par couple.	0 20 a 0 26
Volaillies—Dindes do	1 40 a 1 50
Oies do	1 20 a 1 40
Canards do	0 00 a 0 00
Poules do	0 40 a 0 50
Poulets do	0 38 a 0 14
GIBIERS—Ca sauvage p couple.	0 00 a 0 00
Pleviers do	0 00 a 0 00
Bécassiens do	0 00 a 0 00
Pigeons do	0 00 a 0 00
Perdrix do	0 20 a 0 25
Pommes do	0 80 a 0 85
Pommes le quart.	2 00 a 4 00
Tabac	0 08 a 0 09
Foin par 100 bottes.	4 50 a 5 00
Paille par 100 bottes.	1 50 a 1 80
Bois—Pruche, par cordu.	\$1 50 a 0 00
Erable sèche do	2 60 a 3 00
Merisier do	2 50 a 0 00

RUCHES A VENDRE

PAR  
MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,  
Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

CHICOINE & BERNIER  
AVOCATS,  
(Rue Cascades St. Hyacinthe.)  
Suivront les Cours Civiles et Criminelles.  
J A CHICOINE, T A BERNIER.  
St. Hyacinthe, 18 août 1869.

*Mypre cascade*  
*demimare*